



Declaration de Renonciation succession.

Par **locquegnies**, le **16/02/2016** à **18:49**

BONJOUR? JE VIENS DE DEPOSER AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE MA DECLARATION DE RENONCIATION DE SUCCESSION AVEC DETTE DE MON PERE DECEDE EN MAI 2015.AINSI QUE CELLES DE MES 3 ENFANTS QUI SONT MAJEURS. JE VOUDRAIS SAVOIR SI JE VAIS RECEVOIR UN DOCUMENTS PROUVANT CES DECLARATIONS DE RENONCIATION AUPRES DES CREANCIERS SI UN JOUR ILS VIENNENT A ME CONTACTER ET QUE DOIS JE FAIRE AUPRES DU NOTAIRE QUI A GERE LA SUCCESSION ?
VOUS REMERCIANT PAR AVANCE DE VOTRE REPONSE.
CORDIALEMENT.